

**LES HONORAIRES DE VOTRE SAGE FEMME
(Art. L 111-3, R. 1111-21 à R.1111-25 du code de la santé publique)**

Cabinet de Mmes BERTRAND DEVERNAY Emeline, GAMBIEZ Fanny et GUILLON Maité

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} DECEMBRE 2020

	Tarifs en € des honoraires pratiqués par le cabinet	Prise en charge par l'assurance maladie (hors mutuelle)
Consultation	25	16,50 (en maladie) 25 (en maternité)
Consultation gynécologique pour jeune fille mineure	46	46
Consultation avec frottis	37,46	25,22
Retrait d'un implant contraceptif	41,72	29,20
Pose ou changement d'un DIU	38,40	26,88
Surveillance grossesse pathologique	43,68	43,68
Bilan pré-natal	35,28	35,28
Entretien Prénatal Précoce	42	42
Séances de préparation à la naissance en groupe jusqu'à 3 femmes (7 séances)	32,48 ou 33,6	32,48 ou 33,6
Séance individuelle d'hypnose pour préparation naissance (1h)	60 dont 26,40 € hors nomenclature	33,60
Séance EMDR ou hypnose (1h30)	70 € hors nomenclature	-
Séance d'haptonomie pré et post natal	60 dont 26,40 € hors nomenclature	33,60
Visite à domicile jusqu'à J12 après accouchement	50,20 + km	50,20 + km
A partir de la 3 ^e visite	33,60 (47,80 gémellaire)	33,60 (47,80 gémellaire)
Rééducation périnéale	21	14,70 (en maladie) 21 (en maternité)

Conformément à l'article L.331-2 du code de la sécurité sociale, l'assurance maternité couvre l'ensemble des frais médicaux, pharmaceutiques, d'analyse et d'examen de laboratoires, d'appareils et d'hospitalisation